

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026

COMMUNE DE THIEBAUMENIL

La réunion a débuté le 23 avril 2026 à 20h30 sous la présidence du Maire, Madame ROBERT Dominique.

Membres présents :

Madame ARCIONI Dominique
Monsieur COSTE Jean-Charles
Monsieur LAURAIN Bruno
Monsieur LÉONNARD Philippe
Madame MANGIN Isabelle
Madame MASSEY Laurence
Monsieur MURER Erwan
Madame PIRODET Céline
Monsieur RIEDEL Roger
Madame ROBERT Dominique
Monsieur THOUVENIN Luc

Membres absents représentés :

-

Membres absents :

-

Secrétaire de séance : Madame PIRODET Céline

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

015_2026 - Désignation du secrétaire de séance
016_2026 - Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2026
017_2026 - Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 mars 2026
018_2026 - Compte Financier Unique (CFU)
019_2026 - Affectation des résultats
020_2026 - Taux des taxes
021_2026 - Subventions
022_2026 - ONF - travaux sylvicoles
023_2026 - Travaux logement communal - salle de bain
024_2026 - Budget primitif 2026 et autorisation de virement de crédits entre chapitres
025_2026 - Proposition pour la commission communale des impôts
- Questions diverses

015_2026 - Désignation du secrétaire de séance

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité désigne Madame PIRODET Céline, secrétaire de séance.

11 voix pour



016_2026 - Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le compte rendu de la séance du 20 mars 2026.

11 voix pour

017_2026 - Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 mars 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le compte rendu de la séance du 24 mars 2026.

11 voix pour

018_2026 - Compte Financier Unique (CFU)

M. LAURAIN Bruno, 1er adjoint, est nommé Président pour le vote.

Mme le Maire sort de la salle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité vote le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	224 103,71
	Réalisé :	153 578,97
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	224 103,71
	Réalisé :	157 344,05
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	316 370,57
	Réalisé :	234 277,08
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	316 370,57
	Réalisé :	322 037,89
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	3 765,08
Fonctionnement :	87 760,81
Résultat global :	91 525,89

10 voix pour

1 non-participant : Madame ROBERT Dominique

019_2026 - Affectation des résultats

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme ROBERT Dominique, Maire, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025



Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de : **20 627,76**
- un excédent reporté de : **108 388,57**
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **87 760,81**

- un excédent d'investissement de : **3 765,08**
- un déficit des restes à réaliser de : **0,00**
Soit un excédent de financement de : **3 765,08**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	87 760,81
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	87 760,81
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	3 765,08

11 voix pour

020_2026 - Taux des taxes

Mme le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Elle rappelle que par délibération 013/2025 du 10 avril 2025, le conseil municipal avait fixé les taux des impôts pour 2025 à :

Taxes	Taux
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	8,64 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	25,74 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	14,68 %

Mme le Maire précise que la fixation des taux d'imposition pour l'année 2026 vise à assurer une stabilité fiscale tout en permettant d'ajuster les recettes de la collectivité en fonction des besoins et des priorités budgétaires.

Au regard des informations communiquées, après en avoir délibéré, par 8 voix pour et 3 voix contre, le conseil municipal

DECIDE de fixer les taux d'imposition pour l'année 2026 comme suit :

Taxes	Taux
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	8,81 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	26,25 %



CHARGE Mme le Maire :

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

8 voix pour

3 voix contre : Monsieur THOUVENIN Luc, Monsieur RIEDEL Roger, Madame ARCIONI Dominique

021_2026 - Subventions

Mme le Maire propose au conseil municipal de définir le montant des subventions accordées par la commune pour l'année 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de verser :

- A.D.M.R. : 550 €
- Association les P'tites Ardoises : 250 €
- Association ensemble pour rebondir : 0 €

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2026.

11 voix pour**022_2026 - ONF - travaux sylvicoles**

Mme le Maire présente au conseil municipal le devis de l'ONF concernant des travaux – parcelles 11 t – 29 t – 30 t et 35 t :

- Nettoiement de jeune peuplement (localisation : 11 t et 55 t) – 7,05 ha pour un montant de 2 630,28 € HT
- Nettoiement de jeune peuplement (localisation : 29 t et 30 t) – 15,83 ha pour un montant de 7 874,63 € HT

Soit un devis de 10 504,91 € HT (11 555,40 € TTC)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte le devis de nettoiement de l'ONF pour un montant de 10 504,91 € HT (soit 11 555,40 € TTC),
- Dit que les crédits sont inscrits au budget 2026,
- Autorise Mme le Maire à signer le devis et tous documents se rapportant à ce dossier.

11 voix pour**023_2026 - Travaux logement communal - salle de bain**

Mme le Maire informe le conseil municipal que la salle de bain du logement située au-dessus de la mairie est très petite et pas pratique. Il est nécessaire de faire des travaux de rénovation. Elle présente des devis pour les travaux de plomberie et de plâtrerie.



Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte le devis de travaux de plomberie pour un montant de 7 647,00 € HT (soit 8 411,70 € TTC),
- Accepte le devis de travaux de plâtrerie pour un montant de 3 135,00 € HT (soit 3 426,45 € TTC),
- Dit que les crédits sont inscrits au budget 2026,
- Autorise Mme le Maire à signer le devis et tous documents se rapportant à ce dossier.

11 voix pour

024_2026 - Budget primitif 2026 et autorisation de virement de crédits entre chapitres

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité vote les propositions nouvelles du budget primitif 2026 et vu l'article L5217-10-6 du CGCT, autorise Mme le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section - donne tous pouvoirs à Mme le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Investissement

Dépenses :	273 161,00
Recettes :	273 161,00

Fonctionnement

Dépenses :	335 123,81
Recettes :	335 123,81

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses :	273 161,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	273 161,00	(dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses :	335 123,81	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	335 123,81	(dont 0,00 de RAR)

11 voix pour

025_2026 - Proposition pour la commission communale des impôts

Madame le Maire informe le conseil municipal du courrier des services fiscaux concernant la proposition de 12 commissaires titulaires et de 12 commissaires suppléants parmi lesquels seront retenus 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants qui siègeront à la commission communale des impôts.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité propose :

Commissaires titulaires :



- 1/ LAURAIN Bruno
- 2/ LEONNARD Philippe
- 3/ PIRODET Céline
- 4/ THOUVENIN Luc
- 5/ RIEDEL Roger
- 6/ MASSEY Laurence
- 7/ ARCIONI Dominique
- 8/ MURER Erwan
- 9/ COSTE Jean-Charles
- 10/ MANGIN Isabelle
- 11/ MEYER Marie-Françoise
- 12/ FIGONI Thierry

Commissaires suppléants :

- 1/ THOUVENIN Francis
- 2/ PHILIPPE Jean-Pierre
- 3/ CHATON Claude
- 4/ THOUVENIN Bruno
- 5/ THOUVENEL Marc
- 6/ MARCHAL Dominique
- 7/ HANS Gilbert
- 8/ TROGER Olivier
- 9/ GERARD Marie-Laure
- 10/ TOUSSAINT Laurence
- 11/ DROUARD Valérie
- 12/ RUFFENACH Franck

11 voix pour

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 22h35.

